



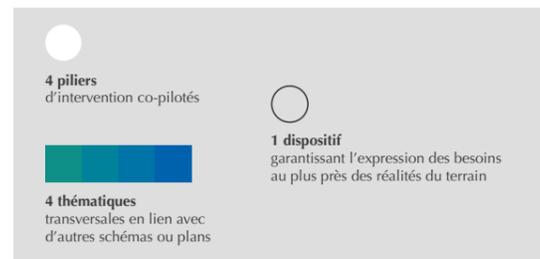
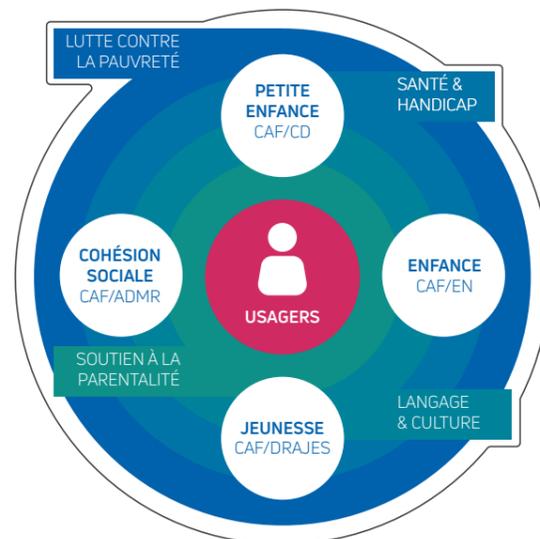
LES OBJECTIFS 2019 - 2022

1 - La poursuite de l'amélioration continue de la qualité du service aux familles, avec des dispositifs d'évaluation renforcés et partagés, pour faire bien du premier coup ;

2 - La consolidation des dispositifs d'écoute usagers, afin d'actualiser en continu les diagnostics existants à partir des difficultés objectives et des besoins exprimés en direct du terrain ;

3 - La dynamisation du partenariat, au niveau opérationnel pour co-construire les solutions concrètes sous forme de projets ou d'actions de terrain, et au niveau stratégique pour mettre en commun les ressources nécessaires à leur déploiement ;

4 - Le développement de l'innovation locale pour décaler les regards et coproduire des modes d'intervention adaptés et partagés, dans une logique d'investissement social.



LES ACTEURS DU TERRITOIRE MOBILISÉS : UN SCHÉMA SOUS L'ÉGIDE DE L'ÉTAT / UNE COORDINATION PAR LA CAF

- Le SDSF : le regroupement de 17 partenaires en lien quotidien avec les familles
 - Une articulation des politiques publiques et des dispositifs
 - Un nouveau Comité Départemental des Services aux Familles

Schéma Départemental des Services aux Familles

LES FAMILLES RÉUNIONNAISES AU CŒUR DE NOS PRIORITÉS



LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES :
UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE POUR AGIR CONTRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES



LA FAMILLE : UN ENJEU RÉUNIONNAIS DE SOLIDARITÉ

■ Une crise sanitaire et socio-économique qui fragilise la société

Dans ce contexte, les questions de l'efficacité de l'action publique n'ont jamais paru aussi cruciales. La capacité collective à prioriser les interventions en réponse aux besoins des familles réunionnaises et à mutualiser les moyens d'action dans des délais raccourcis constitue un enjeu de premier plan.

PRÈS DE
40% DES FAMILLES
EN DESSOUS
DU SEUIL DE
PAUVRETÉ

1/4 DES ALLOCATAIRES
SONT DES FAMILLES
MONOPARENTALES

L'ORIGINE DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES

■ Une démarche expérimentale engagée à La Réunion depuis 2013 : une nouvelle façon d'agir pour plus d'efficacité

Les schémas départementaux des services aux familles visent trois principaux objectifs :

- Lutter contre les inégalités d'accès aux modes d'accueil entre les familles ;
- Développer les dispositifs de soutien à la parentalité et lutter contre les inégalités d'accès territoriales et sociales à ces services ;
- Réformer la gouvernance de la petite enfance et de la parentalité afin d'assurer une meilleure coordination entre les collectivités locales et les institutions.

LA RÉUNION : UN DÉPARTEMENT PILOTE DEPUIS 2013

La Réunion a été choisie avec quinze autres départements pour élaborer le premier SDSF sur la période 2014/2017. Ce dispositif a fait l'objet d'une généralisation en 2015 au niveau national au regard des résultats positifs de l'expérimentation.

DES RÉALISATIONS CONCRÈTES POUR LES FAMILLES

Le premier schéma 2014 – 2017 a donné à l'ensemble des acteurs des politiques familiales l'opportunité de réaliser un diagnostic partagé et d'agir de manière concertée pour le développement de solutions d'accueil du jeune enfant et de services de soutien à la parentalité répondant aux besoins des familles sur l'ensemble du territoire réunionnais :

- augmentation de l'offre d'accueil,
- semaine dédiée à l'art et à la culture,
- création de l'observatoire de la parentalité de l'océan indien.

UN DEUXIÈME SCHÉMA 2019-2022 : PLUS INCLUSIF ET TERRITORIALISÉ

La Caisse d'allocations familiales s'est engagée avec ses partenaires sur la mise en place d'un second schéma départemental des services aux familles (SDSF) pour la période 2019-2022.

4 DOMAINES D'ACTION :

- PETITE ENFANCE
- ENFANCE
- JEUNESSE
- COHÉSION SOCIALE

4 THÉMATIQUES PRIORITAIRES :

- LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ
- SANTÉ ET HANDICAP
- SOUTIEN À LA PARENTALITÉ
- LANGAGE ET CULTURE

■ ADAPTÉ AUX BESOINS DES TERRITOIRES

Des orientations et des plans d'actions qui sont déclinés sur les territoires, au sein des Conventions Territoriales Globales (CTG) signées entre la CAF et les Communes.

■ PLUS PROCHE DES FAMILLES

Avec la territorialisation, le schéma départemental des services aux familles se positionne au plus près de la prise en compte des attentes de la population.

■ UNE GOUVERNANCE PARTENARIALE

Une gouvernance adaptée aux enjeux du territoire avec une coordination opérationnelle confiée à la Caisse d'allocations familiales, sous l'égide du Préfet qui préside le nouveau comité départemental des services aux familles (CDSF), avec 4 vice-présidences : Département, Association des Maires, Rectorat et CAF.

■ UNE DÉMARCHE POUR ET AVEC LES USAGERS

L'utilisateur est placé au cœur du dispositif avec la mobilisation des partenaires en lien direct avec la population. L'objectif est d'associer les usagers à la co-construction des actions.

■ L'INNOVATION ET L'EXPÉRIMENTATION AU CŒUR DE LA DÉMARCHE

Les capacités collectives de concertation, d'innovation, d'expérimentation et de mutualisation doivent permettre d'accompagner les familles dans des parcours, tout en favorisant l'autonomie de chacun de ses membres.

